

Loureiro Pascal
Candidat sur le canton de Sellières

à :
Jura Nature Environnement
et
Fédération Départementale des
chasseurs du jura

Messieurs,

J'ai bien reçu vos questionnaires concernant les cantonales.

Tout d'abord, je tiens à préciser que je réponds en nom propre et que mes réponses n'engagent en aucun cas le Front de Gauche.

Je trouve cette démarche un peu trop électoraliste et pour ma part, je ne compte pas répondre en détail à vos questions car j'assimile cela à du clientélisme.

Je vais néanmoins répondre "en vrac" à quelques questions qui me tiennent vraiment à cœur.

Concernant l'environnement, si je suis élu, je me battrais pour favoriser (*car je ne serais pas le seul décideur*) :

- l'implantation d'activités non polluantes,
- l'agriculture raisonnée,
- l'agriculture BIO et les AMAP,
- l'installation des jeunes agriculteurs.

Je me battrais contre l'agriculture intensive utilisant démesurément trop de produits chimiques et dégradant les nappes phréatiques. Je suis contre la culture OGM en pleins champ.

Je pense qu'il faudra également conserver le statut d'espèce protégée du Lynx, contrairement à une idée trop répandue, le Lynx ne détruit pas la population de chevreuils, au contraire il régule la population en s'attaquant surtout aux chevreuils malades. Même si le Lynx tue quelques chevreuils sains, cela ne justifie en rien le fait de lui ôter son statut protecteur. Il y a bien des animaux tués par des voitures, ce n'est pas pour autant que l'on va interdire les voitures de circuler.

Concernant le financement de vos associations, je suis d'accord pour octroyer des subventions. Il faudra néanmoins que ces subventions profitent à tous le monde en dehors de vos associations. Vous devrez organiser des forums ou des manifestations pour présenter **vos actions en faveur de l'environnement** pour pouvoir prétendre à ces subventions. Ces

manifestations devront être ouvertes à tous les publics et pas seulement aux membres de vos associations.

Concernant plus particulièrement la chasse, des subventions seraient débloquées pour financer des formations sur la sécurité à la chasse. Je préconise même que ces formations soient obligatoirement suivies par l'intégralité des chasseurs sur 2 ou 3 ans et qu'un recyclage soit effectué tous les 3 ans. Des chasseurs ayant passé leur permis il y a plus de 10 ans ont sûrement oubliés certaines règles de sécurité. Pour faire un parallèle, le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail impose de faire un recyclage tous les 2 ans. Le financement de diplômes de secouristes pourrait également rentrer dans le cadre de subventions. On peut sauver une vie si l'on intervient dans les 3 premières minutes. Je préconise même de former au minimum 2 ou 3 secouristes par ACCA.

Concernant le Parc National, je n'ai pas les éléments pour répondre. Néanmoins, je critique la façon de faire de l'état. Il faut obligatoirement consulter tout les acteurs environnementaux du département pour recueillir les avis de tous. Je pense que si le Parc National doit se faire, il ne faudra pas en faire un sanctuaire ou l'on ne peut plus cultiver, se promener ou chasser. Il faudrait aménager les conditions de cultures, réduire ou si possible éliminer l'utilisation de produits toxiques, privilégier la culture en jachères qui permettrait à la terre de "se reposer".

Une dernière remarque concernant l'attitude de certains chasseurs. Je vais souvent aux champignons dans divers bois du département et ce n'est pas rare que je trouve des cartouches vides dans les bois. Il faudrait sensibiliser les chasseurs sur ces attitudes irrespectueuses de l'environnement. Je sais que c'est seulement une minorité de chasseur qui a cette attitude et je ne tiens absolument pas à stigmatiser toute une population pour seulement quelques personnes.

Je joins à cette réponse une copie de mes documents de campagne afin de compléter vos interrogations.

Cordialement.

Pascal Loureiro